

Délocalisation des universités dans les villes moyennes Quelles bibliothèques ?

Préséminaire d'Arras du 28/09/90

ABF Congrès de Dunkerque 1990

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Bertrand Louchart, Directeur du cabinet du Président du Conseil Général du Pas-de-Calais :

Bienvenue dans le département du Pas-de-Calais. Je souhaite que vous puissiez, en marge de vos journées studieuses, profiter de ses plages et de l'été indien. C'est judicieux d'avoir choisi Arras pour ce préséminaire, à deux titres :

- au titre du livre et de la culture,
- au titre du problème universitaire.

Je voudrais vous rappeler que le Conseil Général du Pas-de-Calais a été pionnier, en matière de politique du livre. La bibliothèque centrale de prêt a été parmi les toutes premières créées juste après la guerre. Elle reste aujourd'hui la plus importante de France, chargée de desservir les 897 communes du département. Le Pas-de-Calais, est aussi, contrairement à l'image reçue, un département en partie très rural, et qui détient le record français du nombre de communes.

La BCP, transférée au Conseil Général, dispose de moyens à la hauteur des enjeux à défendre. Par ailleurs, nous préparons pour la fin de l'année, à Saint-Omer, "Les Etats Généraux du livre" qui nous permettront, 10 ans après le colloque de Henin-Beaumont, de prendre un nouveau départ en matière de politique de lecture.

Quant à la situation universitaire, je rappelle qu'avec 1 400 000 habitants le Pas-de-Calais était le seul département de cette importance à ne pas avoir sur son territoire, d'université. Depuis quelques années des délocalisations se sont faites à Boulogne-sur-Mer, à Calais, à Arras, à Lens et à Bethune. Mais la volonté des élus était d'aller au-delà, et de réussir à créer de véritables universités de

plein exercice dans le département. C'est maintenant chose faite, le Ministre Lionel Jospin y a annoncé la création de deux universités au cours des prochaines années.

Le thème de cette journée est donc tout à fait d'actualité.

Martine Blanc-Montmayer :

Avant de commencer les débats quelques mots sur les changements intervenus. M. Aurox, Président de la fédération des villes moyennes est remplacé par M. Legendre, Maire de Cambrai, Vice Président, qui exposera le point de vue des villes moyennes dans cette politique de délocalisation.

Quant à la délocalisation dans la Drôme l'exposé de M. Oliveres chargé de ce dossier au Conseil Général sera remplacé par un briefing rapide de ma part sur le contexte général.

Les autres intervenants de cette journée sont inchangés. Nous allons écouter ce matin outre M. Legendre :

- M. Renoult, Directeur du service des bibliothèques universitaires au Ministère de l'Education Nationale puis ;
- M. Courtois journaliste au *Monde*, réalisateur d'un numéro spécial de *Campus* sur les délocalisations universitaires ;
- M. Lottin, Président de Lille III interviendra cet après-midi.

L'idée de ce séminaire est née dans la section des bibliothèques de lecture publique et non chez nos collègues des bibliothèques universitaires, parce que les bibliothèques municipales dans les villes moyennes, sont les partenaires obligés des délocalisations universitaires. Cette expression

vague recouvre des réalités tout à fait différentes mais elle traduit bien un état de fait qui est la présence nouvelle, dans ces villes, des étudiants durant la semaine et non plus seulement le week-end.

Par ailleurs, ces villes moyennes sont aussi les villes qui ont fait un gros effort de développement de la lecture publique, se sont dotées de bibliothèques municipales neuves ou rénovées, en tout cas en extension depuis plusieurs années.

On se trouve confronté à un problème de politique documentaire pour un public étudiant, dans un cadre administratif nouveau, et mal connu, celui de la délocalisation universitaire. Il nous faut faire face à la pression journalière des étudiants qui demandent des livres, des documents divers, des places assises et des heures d'ouverture élargies, bref un certain nombre de prestations de service qu'ils sont en droit de trouver dans la ville moyenne où ils font désormais leurs études, même si elle n'est pas une ville universitaire au sens traditionnel.

Nous avons donc orienté ce séminaire vers cette vision des antennes universitaires vues par les bibliothèques municipales. Il y a bien d'autres visions possibles ; il y a la vision des délocalisations universitaires vues par les antennes ; on en aura un aperçu à travers les enquêtes réalisées cet été. Il y aurait un 3ème volet important qui serait la politique de délocalisation vue par les bibliothèques universitaires elles-mêmes. Nous l'aborderons sans doute aujourd'hui au cours des débats.

Quelques mots sur cette structure de préséminaire qui est tout à fait nouvelle dans l'organisation du congrès annuel de l'ABF. Elle doit nous permettre, avant les séances plénières, d'approfondir, dans les meilleures conditions possibles, une question importante pour la profession.